

## **Discours du Maire**

### **Vote du Budget 2018 – 12 Avril 2018**

Avant que Patrick PAC ne prenne la parole, je voudrais vous tenir informés des mutations en cours, qui vont impacter profondément notre Commune.

Je voulais vous présenter notre vision pour la commune et les différents programmes municipaux qui en découlent.

Le vote du budget, c'est un acte politique et administratif fort.

C'est la pierre angulaire de l'ensemble de la politique municipale.

Aujourd'hui, l'Etat enlève des compétences aux communes et aux élus pour les transférer aux intercommunalités, ce qui diminue notre marge de manœuvre et dans le même temps, l'Etat laisse croire aux citoyens que les élus ont toutes les responsabilités.

Les réformes qui sont engagées depuis plusieurs années font vivre à nos communes une révolution profonde qui va entraîner des changements fondamentaux pour nos administrés.

Le transfert d'une partie de nos compétences à l'Intercommunalité Arles Crau Camargue Montagnette, les futures fusions du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural - P.E.T.R – entre les trois intercommunalités du pays d'Arles, ou leur possible inclusion dans la Métropole Aix Marseille Provence sont autant de sources d'inquiétudes pour nous, élus locaux en charge des affaires communales.

Comme l'a indiqué le Président VULPIAN lors du rapport d'orientation budgétaire de la Communauté d'Agglomération ACCM : « Pour l'avenir, il faut faire preuve de prudence et je ne garantis pas les chiffres après 2018, c'est le flou institutionnel et la baisse continue des dotations de l'Etat qui nourrissent mon inquiétude »

Les propos de Claude VULPIAN traduisent une vérité manifeste.

C'est la disparition annoncée de la taxe d'habitation pour 80% des ménages qui va créer un sérieux défi pour nos collectivités qui perçoivent cette recette en l'absence de toute garantie de compensation intégrale.

Alors, devons-nous choisir entre baisser nos moyens ou augmenter les impôts locaux ou encore diminuer la qualité de nos services publics ?

J'ai choisi, avec l'équipe municipale, de relever ce nouveau défi en fixant pour objectifs aux services municipaux :

- de lutter contre toute source de gaspillage,
- de rationaliser nos moyens avec la plus grande vigilance,
- de pratiquer non pas une politique d'austérité mais de responsabilité,
- de rechercher toutes les sources de financement extérieur disponibles autre que l'impôt,

**Le moindre centime d'euro dépensé doit l'être utilement, aujourd'hui plus encore qu'hier.**

Je suis très fier d'avoir pu conserver les mêmes taux communaux d'imposition depuis 22 ans.

Je suis très fier d'avoir pu conserver le même prix au domaine public depuis 1996 après l'avoir baissé de 20%.

C'est essentiel pour les commerçants comme pour les contribuables saintois que je refuse de surtaxer bien que nos recettes diminuent et que notre budget soit compliqué à établir de par l'étendue de notre territoire et de la multiplicité de nos actions.

Nous accordons avec les maires du Pays d'Arles tous nos efforts pour tenter de préserver notre identité et la spécificité de notre territoire.

Pourtant, ne nous le cachons pas la métropole Aix Marseille Provence se profile à l'horizon et nous ne pouvons pas l'ignorer.

La vraie question est donc aujourd'hui de savoir comment nous allons pouvoir travailler demain avec ce mastodonte qui exerce des compétences dramatiquement étendues.

Dans l'attente de ces transferts probables de nos compétences à d'autres collectivités, nous devons doter notre commune d'atouts indispensables qui nous permettront de garantir son avenir économique.

Nous allons donc continuer à investir fortement pour notre village tout en étant extrêmement attentifs et vigilants et en optimisant notre gestion.

Voilà mes engagements pour les saintois.

L'espace muséal et culturel sera construit pour faire découvrir notre patrimoine, l'archéologie sous marine de nos côtes et l'histoire de la Camargue.

Avec la médiathèque, bâtiment à haute qualité environnementale, je veux offrir un accès à la culture à tous ceux qui le désirent.

La maison médicale est une nécessité pour la santé publique aux Saintes.

Ce projet essentiel pour les saintoises et les saintois va se concrétiser dès cette année.

Notre programme en faveur des nouvelles technologies se poursuit avec l'acquisition de nouveaux matériels électriques, notre partenariat avec le SMED 13 et l'installation du wifi et de la vidéoprotection sur l'ensemble de la commune.

Les Saintes vont continuer à évoluer positivement et je suis confiant dans l'avenir de notre station.

Il existe d'autres dossiers fondamentaux pour la commune qui ne figurent pas dans notre budget

Ainsi, la station d'épuration que nous avons inaugurée avant hier n'aura pas coûté un centime à la commune.

Ce dossier porté par « ACCM » s'est élevé à 6 millions 200 mille euros hors taxe, avec les aides du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour un montant d'un million 856 mille euros hors taxe, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour 486 mille euros hors taxe et de l'Agence de l'Eau pour un million 497 mille 50 euros hors taxe.

Au-delà de la construction de la station, les services de la Ville et de l'ACCM, depuis 2014 ont permis de nombreux aménagements et la réfection des réseaux suivants :

- réhabilitation du raccordement du camping de la Brise d'une superficie de plus de 20 hectares,
- réfection intégrale des quartiers des Impériaux et de l'ancienne Gare,
- réfection de la rue Marcel Carrière,
- et création de nouvelles stations de relevage intégrées aux réseaux d'assainissement.

Le montant de ces réalisations, que je viens de vous citer, s'élève à plus de 2 millions d'euros.

De même, en ce qui concerne l'érosion, qui ne constitue plus une compétence de la commune mais de l'Etat et du SYMADREM, je suis intervenu entre 2007 et 2012 auprès de tous les ministères pour qu'un véritable plan littoral soit adossé au plan Rhône.

Ce dossier est toujours d'actualité car l'Etat n'a plus d'argent et freine de manière dramatique et inconsidérée tous les dossiers susceptibles de générer de nouveaux coûts pour lui.

Pourtant, le plan littoral doit être complémentaire du plan Rhône pour traiter utilement les problèmes liés à l'érosion marine.

C'est le SYMADREM qui conforte la digue à la mer qui appartient à l'Etat.

Bien sûr, une étude de 400 mille Euros a été engagée par le SYMADREM pour faire avancer la protection du littoral.

Mais nous avons subi deux grosses tempêtes en février et nous ne devons pas attendre pour réaliser des épis en T et des brise-lames qui protégeront notre village.

J'ai écrit au Président de la République, Emmanuel MACRON le 27 février 2018.

Il ne m'a toujours pas répondu

Vous pouvez le constater, comme toutes les communes de France les Saintes sont à un tournant de leur histoire.

Il nous appartient d'éviter les polémiques stériles et de travailler utilement pour els saintoises, les saintois, nos visiteurs et de garantir l'avenir économique de la commune.

Je tenais à vous faire cette déclaration afin de faire taire toutes les rumeurs de désinformation et de mensonge, colportées par radio roubine.